#### République Française Département LOIRET Canton de Montargis VILLE DE VILLEMANDEUR

## **ARRETE N° 2023 0824**

### ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DE LISLEDON

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu les articles du Code Général des Collectivités Territoriales n° L2211-1, L2213-1 et L2213-2
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de terrassement et de raccordement pour ENEDIS avec tranchée trottoir de 12 mètres à réaliser par l'entreprise LEBRETON SASU, domiciliée rue du Bois Planté 45210 Ferrières en Gâtinais, représentée par Monsieur Fabien LEBRETON, dans la rue de Lisledon.
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

#### ARRETONS

<u>Article 1</u>: A compter du 04 décembre 2023, et jusqu'au 04 janvier 2024, le stationnement sera interdit et la circulation réglementée (alternance manuelle avec sens prioritaire de circulation) dans la rue de Lisledon, portion comprise entre le 80 et le 84.

<u>Article 2</u>: Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

<u>Article 3</u>: L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

<u>Article 4</u> : L'entreprise LEBRETON SASU est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

<u>Article 5</u>: Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Lutte contre l'Incendie Centre de Secours et de Commandant du MONTARGIS-VILLEMANDEUR, Madame la Responsable de la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise LEBRETON SASU, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 20/11/2023

Denise SEP

Le Maire,

Date d'affichage: 20/11/2023





# Demande d'arrêté de police de la circulation

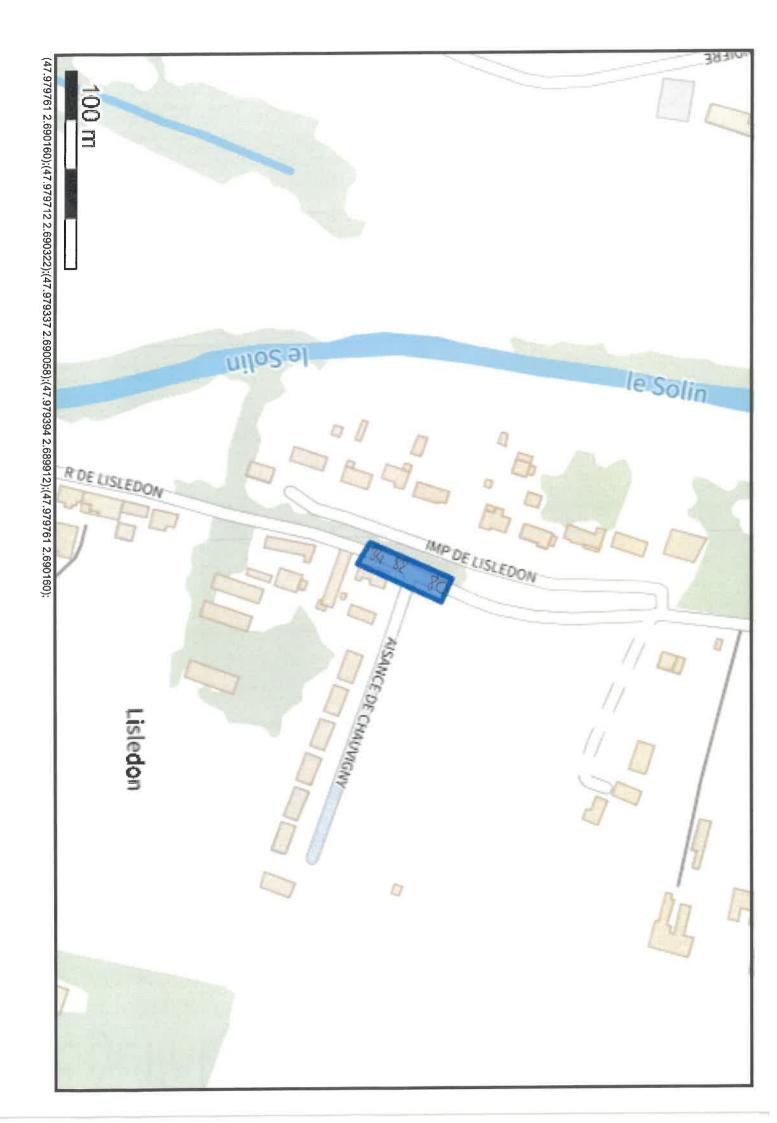
Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 802452147 *cerfu*N° 14024\*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur	Particulier	Service public	Maître d'œuvre ou conducteur d'opération	Entreprise X	
Nom : LEBRETON Prénom : Fabien  Dénomination : ENTREPRISE LEBRETON SASU Représenté par :					
Planté  Code postal 4 5 2 1 0 Localité : FERRIERES EN GATINAIS  Pays : France					
Téléphone 0, 2, 3, 8, 9, 6, 0, 4, 5, 4. Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :					
Courriel: contact@sasu-lebreton.com					
Si le bénéficiaire est différent du demandeur  Nom : Prénom :					
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :					
			Pays :		
Téléphone ————————————————————————————————————					
Localisation du site con	cerné par la dem	ande			
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°   Hors agglomération En agglomération   Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :					
Code postal 4.5.7.0.0 Localité : VILLEMANDEUR					
Nature et date des trava	ux				
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :  Description des travaux : Travaux de terrassement et de raccordement pour ENEDIS - Tranchée trottoir  12 m					
N° de chantier délivré par la Collectivité <sup>(0)</sup> :					
Date prévue de début des travaux : 0,4,1,2,2,0,2,3 Durée des travaux (en jours calendaires) :,3,0					
Réglementation souhait					
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :30_ Date de début de réglementation04122023_  Restriction sur section courante Restriction sur bretelles					
Circulation alternée : Restriction de chaussée Neutralisation de la bande d	'arrêt d'urgence (BA	U) 🔲 E	Empiètement sur chaussée 🔲 largeur de voie mainten	nue ட	
Suppression de voie	nombre de voie(	s) supprimée(s) 📖			

<sup>(0)</sup> N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :		Pérson				
Circuler	Stationner	Dépasser				
Véhicules légers	véhicules légers	véhicules légers				
poids lourds	poids lourds	poids lourds				
Vitesse limitée à : ــــــــ km/h						
Itinéraire de déviation (à préciser par sens):						
Autres prescriptions :						
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :						
Le demandeur Une entreprise s						
Dénomination :						
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :						
Code postalLocalité :Pays :						
Téléphone Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :						
Courriel:						
Pièces jointes à la demande						
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant						
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers						
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème						
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000em						
Riflerane de deviation 1/2 000 04 1/0 000						
J'atteste de l'exactitude des informations fournies						
Fait à : FERRIERES EN GATINAIS		Le: 1 9 1 1 2 0 2 3				
Nom : LEBRETON Prénom :	Nelly Qualité :					
		Ø Signature Sogelink³				





Le 19/11/2023

Objet: fichiers transmis avec le document

Madame, Monsieur,

Pour consulter les fichiers transmis avec notre document, veuillez cliquer sur le ou les liens suivants :

Plan.pdf: https://dl.sogelink.fr/?4WDL3NVg

Document original signé: https://dl.sogelink.fr/?0NYBp7M4

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Le service technique Sogelink